
EXAMEN DES CAUSES

DE

LA CROISADE DE ST-LOUIS

CONTRE TUNIS (1270)

S'il est un fait historique dont les causes n'ont jamais été bien éclaircies, c'est assurément la croisade de St-Louis contre Tunis, fatale entreprise où ce prince trouva la mort. Diverses explications ont été données à ce sujet par les écrivains européens. Nous allons les passer en revue, et nous terminerons par l'exposé de nouveaux documents fournis par l'historien musulman Ibn Khaldoun. La question fera peut être ainsi un pas en avant, dans un sens qui n'a pas encore été apprécié.

Voyons d'abord dans quelles conditions cette croisade s'est accomplie.

En 1258, Holaghou, frère du khakan Mongol Manghou, s'empara de Bag'dad, ruine cette capitale et met à mort El-Motazem b'Illah, dernier souverain abbacide. Les colons chrétiens de Syrie, croyant que l'invasion tatarre s'arrêtera sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, applaudissent à la chute de leur ennemi et remercient Dieu du secours inespéré qu'il leur envoie. Mais leur erreur est de courte durée. Bientôt, en effet, les Tatars envahissent la Mésopotamie et la Syrie, mettent tout à feu et à sang et massacrent indistinctement Chrétiens et Musulmans. En même temps,

les Mamlouks d'Égypte, successeurs de Saladin, qui, déjà, possèdent en Syrie, Damas et Alep, attaquent avec rage les colonies chrétiennes. Jamais la situation des croisés en Orient n'avait été si précaire. Assaillis de deux côtés, sans nombre et sans forces pour résister, ils perdirent successivement la plus grande partie du terrain conquis au prix de tant d'efforts.

Les malheurs des colonies de Terre-Sainte furent vivement ressentis par Louis IX. Porter secours à ses coreligionnaires fut bientôt sa seule pensée, et rien ne put le détourner de son généreux projet : ni l'état précaire de sa santé, ni le dénûment des caisses publiques, ni l'absence de flotte, ni les complications politiques qui lui donnaient la certitude qu'il serait seul dans cette expédition, puisque son frère, Charles d'Anjou, était en lutte avec l'empereur d'Allemagne et le roi de Castille. Le 25 mai 1267, les barons et évêques du royaume, convoqués par St-Louis au parlement de Paris, décident qu'une nouvelle croisade sera effectuée contre les « infidèles ». Mais, les moyens matériels manquent tellement qu'il ne faut pas moins de trois ans pour en achever les préparatifs. Pendant ce temps, les Mamlouks remportent de nouveaux succès, s'emparent d'Antioche (mai 1268) et passent au fil de l'épée 17,000 habitants.

Dans le mois de mars 1270, Louis IX se rend à Aigues-Mortes, lieu de rassemblement des croisés. C'est là que les navires génois doivent venir les prendre. Mais la flotte se fait attendre ; le découragement et la maladie se mettent dans le camp, et ce n'est que le premier juillet que l'expédition prend la mer. Après avoir essuyé une tempête, la flotte commence à se rallier, vers le 8, dans la baie de Cagliari. Là, un dernier conseil de guerre est tenu en rade, et l'on décide que Tunis sera définitivement le but de l'expédition.

On n'a pas perdu de vue que la croisade a été résolue pour porter secours aux Chrétiens de Syrie, et, c'est Tunis que les croisés vont attaquer ?

Le souverain musulman de cette ville s'est-il porté à quelque acte d'hostilité contre les Chrétiens ? — Nullement. Bien au contraire, il vit en bonnes relations avec le roi de France ; les Chrétiens commercent librement dans son royaume, et, afin d'éviter

tout sujet de rupture avec eux, il a, en différentes occasions, envoyé des ambassades à Louis IX pour l'assurer de son dévouement et même de sa sympathie pour sa religion, déclarant qu'il n'aurait aucune répugnance à la pratiquer. Enfin, il n'est pas l'allié des Mamlouks d'Égypte, desquels il a tout à craindre.

« Avant le départ, on ne savait trop, — dit Michaud (1), — quel était le but de l'expédition ; on parlait vaguement des « côtes d'Afrique. » Ce fut l'influence de Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, qui décida l'attaque contre Tunis. Forcé de prendre la croix pour suivre son frère, ce prince ne voulait nullement s'éloigner de l'Italie où sa puissance était fort menacée. Entraîner les croisés à une expédition contre Tunis, remplissait pour lui le double but de rester à quelques journées de ses états et de tenter de reprendre, sur le continent africain, les postes que ses prédécesseurs, les princes normands de Sicile, y avaient possédés (2). Charles fit donc insinuer dans les conseils que Tunis remplissait la mer de pirates, que le roi de cette ville était l'auxiliaire de l'Égypte (ce qui était faux), qu'il pourrait bien fermer aux croisés le chemin de l'Orient, etc. Mais, ce qui, paraît-il, acheva de décider St-Louis, ce fut l'espoir d'obtenir, par sa présence, la conversion du prince musulman, son ami. Ainsi, l'excès de prudence de celui-ci, en mettant cette idée au cœur du pieux roi de France, allait justement amener l'événement qu'il voulait éviter. « Je consentirais volontiers, disait St-Louis, à passer le reste de mes jours, enchaîné dans une prison, si je pouvais obtenir ce résultat de convertir le roi de Tunis et son peuple à la religion chrétienne (3). »

En vain, dans le conseil tenu en rade de Cagliari, plusieurs seigneurs s'opposèrent-ils « à ce qu'on allât porter la guerre sur les terres d'un prince *qui n'avait jamais fait de mal aux chrétiens*, et opinèrent-ils pour qu'on se dirigeât vers la Terre-Sainte, où si grand besoin était de leur secours » ; en vain,

(1) *Histoire des Croisades*, tome III, page 273.

(2) Roger II, roi de Sicile, avait conquis, dans la première moitié du siècle précédent, tout le territoire littoral compris entre Tripoli et Tunis.

(3) Michaud.

lorsque la flotte parut en vue de Tunis, le souverain musulman envoya-t-il au roi de France une députation pour lui rappeler leur bonne amitié et lui offrir une rançon de 80.000 pièces d'or (1), Saint Louis demeura inflexible, et, pour une « chimère (2) », commit une véritable iniquité en attaquant sans motifs un prince allié, et se lança dans une aventure qu'il paya de sa vie et du désastre de son armée.

Telles sont les explications que nous fournit notre histoire. L'on peut y ajouter cette hypothèse que les désastres des dernières expéditions d'Orient devaient peu encourager les croisés à tenter une entreprise dont l'insuccès était presque certain, tandis qu'une attaque subite contre Tunis offrait de réelles chances de succès. Et en effet, sans le retard de Charles d'Anjou et l'inaction prolongée de saint Louis en l'attendant dans son camp de Carthage, ce qui donna le temps aux indigènes de l'est et de l'ouest d'accourir à la *guerre sainte*, il est évident que Tunis eût été enlevé sans grands efforts.

Examinons maintenant les documents transmis par les auteurs arabes.

El-Mostancer b'Allah, deuxième souverain de la dynastie almohåde-hafsïde, a succédé à son père Abou-Zakaria en 1249. Profitant des désastres de l'empire almohåde, dans l'ouest, et des luttes acharnées des Merinides de Fès contre les Abd-el-Ouadites de Tlemcen, il a consolidé le royaume fondé par son père et étendu ses limites au levant et au couchant. Il règne à Tunis avec un certain éclat; tout le pays compris entre Barka et le méridien de Miliana reconnaît son autorité, et du Soudan il reçoit des ambassades envoyées par les rois nègres, tandis que les Merinides et les princes musulmans d'Espagne se déclarent ses vassaux. Mais un plus grand honneur lui est réservé : après la

(1) Ce chiffre est confirmé par les historiens musulmans El-Makrizi, El-Kaïrouani et Ibn-Khaldoun; mais ceux-ci ajoutent, comme un *on dit*, que saint Louis, tout en refusant les offres d'arrangement, conserva la somme.

(2) C'est le mot dont se sert Henri Martin. — *Histoire de France*, t. iv, p. 327.

chute de la dynastie abbacide en Orient, le grand chérif de la Mecque, chef spirituel des musulmans, lui décerne le titre de *commandeur des croyants*, c'est-à-dire de *Kalife* ou chef temporel, qu'il ne veut pas donner aux souverains d'Egypte ses ennemis, et dont il ne sait à qui faire hommage (1).

Malgré ses grandeurs nouvelles, El-Mostancer continua d'entretenir avec les Chrétiens d'Europe des relations suivies, s'appliquant à éviter tout sujet de conflit.

Sur ces entrefaites, El-Mostancer, sous l'influence d'intrigues dont les cours offrent de fréquents exemples, surtout en pays musulmans, ordonna le supplice d'un riche banquier nommé Abou-l'Abbas el-Luliani. Cet homme, originaire du bourg de Luliana, près d'El-Mehdïa (2), s'était acquis, par son habileté, une haute position commerciale à Tunis. Il était en relations avec les gouverneurs de province, auxquels il avançait des sommes considérables, garanties sur le produit des impôts; il faisait aussi des affaires importantes avec les commerçants français et italiens. L'immense fortune qu'El-Luliani avait ainsi acquise, ne tarda pas à exciter la jalousie des officiers de la cour, éclipsés par le luxe de ce négociant. Ils ne négligèrent donc aucune occasion de le calomnier auprès du maître, et finirent par lui attribuer l'intention de soulever la ville d'El-Mehdïa. Une enquête ordonnée contre lui fut confiée à ses ennemis, qui l'accablèrent d'humiliations et lui arrachèrent, par la torture, à défaut d'aveux, des sommes considérables. Mais cela ne suffisait pas; on fit répandre le bruit qu'il allait s'enfuir en Sicile; de prétendus complices avouèrent le fait, et sa sentence fut prononcée. Livré à Hilal, chef du corps des affranchis européens, il périt sous le bâton, et son cadavre, livré à la populace, fut mis en pièces. La famille et les amis de ce malheureux, entraînés dans sa chute, furent mis à mort par l'ordre du Sultan (3).

Après le trépas d'El-Luliani, chacun se partagea ses dépouilles.

(1) Ibn-Khaldoun, trad. de Slane, t. II, p. 344 et suiv.

(2) El-Mehdïa, sur la côte orientale de la Tunisie, à l'extrémité méridionale du golfe de Hammamet.

(3) Ibn-Khaldoun, t. II, p. 351 et suiv.

Or, il se trouvait, à ce moment, débiteur envers des marchands français de sommes importantes. Les créanciers européens présentèrent au Sultan leurs réclamations, qui ne s'élevaient pas à moins de trois cent mille dinars, soit environ trois millions de francs, somme énorme pour l'époque; « mais, comme ils ne « fournirent aucune preuve à l'appui de leurs demandes, El- « Mostancer repoussa leurs prétentions. Alors, ils allèrent s'en « plaindre à leur roi (Louis IX). Ce prince prit parti pour eux « et se laissa pousser à entreprendre une expédition contre « Tunis, *ville très-facile à prendre*, disaient-ils, vu la famine « et la grande mortalité qui la désolent (1) ».

Telle fut, d'après Ibn-Khaldoun, la raison qui motiva l'expédition de saint Louis contre Tunis. Les faits qu'il rapporte reproduisent évidemment la tradition qui en était restée à Tunis et que l'historien musulman a pu recueillir, par lui-même, un siècle plus tard, à la cour des princes hafsides.

Si donc ces détails sont exacts, ils viennent jeter un nouveau jour sur les causes de cette croisade, et, sinon absoudre saint Louis de sa folle entreprise, du moins lui accorder le bénéfice de circonstances atténuantes.

Ainsi, El-Mostancer, devenu le *commandeur des croyants*, ne pouvait plus être l'ami des Chrétiens et devait s'attendre à une agression de leur part. Les réclamations des créanciers d'El-Luliani, leurs rapports mensongers, venant s'ajouter à cette considération et aux causes données par les historiens européens, ont bien pu décider l'expédition.

Il ne sera pas sans intérêt de rappeler que six cents ans plus tard, le règlement de la dette Bakri a été le point de départ de notre rupture avec le Dey d'Alger, rupture qui a été suivie de la conquête de l'Algérie.

E. MERCIER,

Interprète traducteur assermenté.

(1) Ibn-Khaldoun, t. II, p. 364.